

Saturateur de terrasse monocomposant

OUTDOOR-OIL

Saturateur de terrasse monocomposant solvanté pour la protection d'une terrasse en bois ou autre surface extérieure en bois.

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Saturateur de terrasse monocomposant à base d'huile naturelle (huile de lin/alkyde d'huile de lin), à séchage oxydatif, avec une bonne résistance à la sollicitation chimique et mécanique.

DOMAINES D'UTILISATION :

Saturateur de terrasse monocomposant à base de solvant et d'huile naturelle (huile de lin/alkyde d'huile de lin) pour le bois en extérieur.

ADAPTÉ ENTRE AUTRES :

- ▶ Terrasse en bois
- ▶ Panneaux brise vue
- ▶ Main courante et balustrade
- ▶ Carport
- ▶ Meuble de jardin

**LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :**

- ▶ Application sans raccord
- ▶ Application au pinceau
- ▶ Haute élasticité
- ▶ Groupe d'évaluation C selon DIN 51097 (antidérapance en zone pieds nus)
- ▶ A forte teneur en solvant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage :	bidon métallique
Conditionnement :	3L
Tenue en stock :	min. 24 mois
Couleur :	nature, teck, bangkirai, miel
Consommation par application :	env. 50 - 60 ml/m ²
Surface traitée :	env. 16 - 20 m ² /litre
Conditions idéales de mise en oeuvre :	entre 18 - 25 °C à 35 - 65% d'humidité rel. de l'air
Recouvrable :	après env. 8 - 12 heures*
Résistance finale :	après env. 7 jours*

*À 20°C et 50% d'humidité relative

REMARQUE :

OUTDOOR-OIL contient env. 50% de solvant.

En fonction de l'essence de bois (coumarou, etc.), la pluie peut entraîner un lessivage des substances hydrosolubles, pouvant provoquer des décolorations sur les surfaces avoisinantes, p.ex. façade etc. Vérifier ce point au préalable et le cas échéant prendre les mesures de protection nécessaires.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Ne pas traiter avant:

- 4 semaines pour une essence d'arbre avec une teneur particulièrement élevée en substances contenues dans le bois.
- 6 semaines pour un bois à forte teneur en résine, comme le mélèze et le douglas.
- 3 mois pour un bois fraîchement imprégné en autoclave ainsi que pour des essences comme le massaranduba, le bangkirai ou le garapa.

Traiter le bois déjà grisonnant avec le DÉGRISEUR PALLMANN avant le traitement.

La surface du bois doit être propre, sèche et à l'abri du gel (max. 18% ± 6% d'humidité du bois selon DIN 1052).

PALLMANN OUTDOOR-OIL est prêt à l'emploi. Ne pas diluer et bien mélanger.

Nettoyer soigneusement toute ancienne couche de peinture à pores ouverts, toute ancienne couche de peinture ou de laque est à éliminer en totalité.

L'aspect esthétique étant un point crucial, mais dépendant de l'essence du bois. Procéder à un essai préalable avant toute application.

MISE EN OEUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater le bidon à la température ambiante recommandée (20°) et bien agiter.
2. Appliquer OUTDOOR-OIL régulièrement, au pinceau, dans le sens des veines du bois propre et sec. Laisser sécher de 8 à 12 heures. Appliquer ensuite une deuxième couche, également finement.
3. Durée de séchage avant ouverture au passage (piéton, avec précaution): env. 8 - 12 heures.
4. Après utilisation, nettoyer les outils avec le diluant adapté.

MISE EN GARDE :

Les tampons ou matériaux textiles imprégnés de produit peuvent s'enflammer spontanément au contact de l'air : humidifier abondamment à l'eau les chiffons, tampons, etc. imprégnés, puis les conserver / les éliminer dans des récipients ignifuges hermétiquement fermés.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

- Conditions optimales de mise en œuvre de 18 à 25 °C, humidité relative de l'air entre 35% et 65%. Basse température et forte humidité de l'air prolongent la durée de séchage, haute température et faible humidité de l'air la raccourcissent.
- De nombreux bois exotiques, tels que le teck, l'ipé, le lapacho, le chêne fumé ou le wengé, ainsi que les bois résineux, contiennent des substances (par ex. des inhibiteurs, résines ou dépôts minéraux) susceptibles d'entraîner d'importants retards de séchage, anomalies de mouillage ou changements de couleur. En raison de la diversité et des spécificités de ces bois, il faut en principe se renseigner sur leur aptitude et procéder à un test préalable.

- Durée de stockage min. 12 mois au sec en emballage d'origine.
- Refermer hermétiquement les emballages entamés et utiliser le contenu rapidement.
- En cas de sollicitation modérée, après application de la dernière couche, la surface est praticable après une nuit de séchage.
- Afin de garantir un séchage sans problème, aucune exposition à l'eau (pluie, etc.) n'est possible dans les 24 heures précédant et suivant l'application. Veuillez planifier l'application en conséquence.
- Pour préserver durablement l'attrait et la protection de la terrasse en bois, il est nécessaire de la ré-huiler 1 à 2 fois par an, selon la sollicitation.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

A forte teneur en solvant. Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs de solvant peuvent former avec l'air un mélange explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Bien aérer les locaux pendant et après la mise en œuvre et utiliser une crème de protection de la peau et porter des gants/ un équipement de protection des yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas fumer, éviter les feux et sources d'ignition. Empêcher toute formation d'étincelles, interrupteurs et autres. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Contient de l'anhydride phthalique, des dérivés de benzotriazole, un mélange réactionnel de sébacate de pentaméthyl-pipéridyle. Peut produire une réaction allergique. Observer les descriptions des dangers et consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

GESTION DES DÉCHETS:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.